

---

---

## PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE ECRIT

---

---

# Enquête sur la situation et les projets des bibliothèques de Champagne-Ardenne

Mission confiée à INTERBIBLY,  
réalisée par Marie-Claude PASQUET, chargée de mission PAPE,  
avec le soutien de la DRAC Champagne-Ardenne

Octobre 2010 – Septembre 2011

# SOMMAIRE

## MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE PAPE

I – Le contexte en Champagne-Ardenne.....	3
II – La méthode de travail .....	3
II.1 – L'enquête .....	3
II.2 – Le calendrier de réalisation .....	4
II.3 – Les destinataires de l'enquête .....	4

## UN ÉTAT DES LIEUX DES FONDS PATRIMONIAUX EN CHAMPAGNE-ARDENNE

I – Présentation du patrimoine écrit et graphique conservé dans les bibliothèques .....	5
I.1 – Quelle définition pour le patrimoine écrit et graphique ? .....	5
I.2 – Volumétrie globale .....	6
I.3 – Histoire des bibliothèques et de leurs fonds .....	7
I.4 – Les fonds particuliers, thématiques et autres .....	7
II – Le personnel : une situation contrastée .....	8
II.1 – Composition des équipes chargées de la gestion des fonds patrimoniaux .....	8
II.2 – La formation du personnel intervenant dans la gestion des fonds patrimoniaux .....	9
III – Accroissement des fonds patrimoniaux .....	10
III.1 – Les moyens financiers .....	10
III.2 – Les axes de développement des fonds patrimoniaux .....	11
IV – Le traitement intellectuel des fonds patrimoniaux .....	11
IV.1 – Les outils bibliographiques d'identification et de localisation .....	11
IV.2 – Le signalement des fonds dans le Répertoire du Catalogue collectif de France .....	12
V – La numérisation .....	14
V.1 – L'implication des bibliothèques .....	14
V.2 – Typologie des fonds ou ensembles documentaires numérisés .....	15
V.3 – La conservation et la diffusion .....	15
V.4 – Pistes pour un portail régional .....	16
VI – La mise en valeur des fonds patrimoniaux .....	16
VI.1 – La consultation .....	16
VI.2 – Les activités pédagogiques et les animations autour du patrimoine .....	16
VI.3 – Les expositions .....	17
VI.4 – Les autres moyens de valorisation .....	17
VII – Les actions entreprises depuis 2007, en cours et en projet .....	18
VII.1 – Les obstacles rencontrés .....	21
Conclusion d'un état des lieux et ouverture vers un plan régional d'action .....	21

## PROPOSITION D'AXES DE TRAVAIL POUR LA COOPÉRATION AUTOUR DU PATRIMOINE ÉCRIT

I – Le rôle d'INTERBIBLY dans la coopération autour du patrimoine écrit .....	23
II – Comment les bibliothécaires envisagent-ils la coopération autour du patrimoine ? .....	23
III – Le pôle associé régional, une chance pour la coopération autour du patrimoine .....	24
III.1 – Poursuivre le traitement intellectuel des fonds patrimoniaux .....	24
III.2 – Un plan de numérisation et un portail régional .....	24

## ANNEXES

Synthèse des réponses reçues  
Dépouillement des questionnaires

## **I – Le contexte en Champagne-Ardenne**

La Champagne-Ardenne est riche d'un patrimoine écrit et graphique très important et diversifié, dispersé sur l'ensemble du territoire régional dans les services d'archives départementales, les bibliothèques municipales, universitaires ou diocésaines et les sociétés savantes.

La région se caractérise par un réseau de bibliothèques territoriales dotées de fonds patrimoniaux parfois conséquents et par la présence de trois bibliothèques municipales à vocation régionale riches de fonds remarquables et de l'expertise scientifique de leur personnel.

Comme dans d'autres régions, un pôle associé régional de la Bibliothèque nationale de France a été créé en 2011. Il a pour objectif de permettre la réalisation, à l'échelle du territoire, d'opérations de signalement, de valorisation et de numérisation du patrimoine écrit conservé en Champagne-Ardenne.

INTERBIBLY, qui œuvre pour la coopération depuis vingt ans et qui a montré sa capacité à rassembler les services d'archives et les bibliothèques autour de la valorisation du patrimoine écrit, doit en assurer la coordination.

Avant de signer la convention avec la Bibliothèque nationale de France et de lancer un plan régional d'action, la DRAC Champagne-Ardenne et l'association INTERBIBLY ont jugé nécessaire de dresser un état des lieux du patrimoine écrit dans la région, s'inscrivant ainsi dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) initié par le ministère de la Culture et de la Communication en 2004.

Une enquête a été lancée auprès de toutes les bibliothèques qui conservent des fonds patrimoniaux pour compléter et actualiser les données collectées par INTERBIBLY en 1989, puis en 2006-2007. Son objectif est de mieux cerner les besoins des collègues afin de définir un plan d'action qui réponde aux attentes du plus grand nombre.

## **II – La méthode de travail**

### **II.1 – L'enquête**

Le choix a été fait de réaliser l'enquête par le biais d'un questionnaire papier diffusé par voie postale et par mail. Le questionnaire a été élaboré par un groupe de travail à partir du modèle d'enquête réalisé par la DLL en 2004. Il a été actualisé pour répondre aux besoins particuliers des bibliothèques de Champagne-Ardenne et d'INTERBIBLY dans le contexte de la création d'un pôle associé régional.

Il est composé de trois parties regroupant soixante-quinze questions et s'organise ainsi :

Première partie – Les fonds patrimoniaux

I – Composition des fonds patrimoniaux

II – Histoire des fonds patrimoniaux

Deuxième partie – Gestion des fonds patrimoniaux

I – Le personnel

II – L'accroissement des fonds patrimoniaux

III – Le signalement des fonds patrimoniaux

IV – La numérisation des fonds patrimoniaux

V – La mise en valeur des fonds patrimoniaux

VI – Opérations menées sur les fonds patrimoniaux

Troisième partie – Quels projets coopératifs en Champagne-Ardenne

L'association BIBLIOPAT ayant lancé une enquête sur la communication des documents patrimoniaux pour les Rencontres Henri-Jean Martin 2011, INTERBIBLY a décidé de compléter son enquête initiale par une série de questions sur cette problématique.

## II.2 – Le calendrier de réalisation

### 2010

Juin	Recrutement d'une chargée de mission INTERBIBLY pour le PAPE. Rendez-vous avec la DRAC pour le lancement de la mission.
Octobre et novembre	Elaboration du questionnaire d'enquête par le groupe de travail.
Décembre	Test du questionnaire par Emmanuelle Tisserand à la BM de Langres. Envoi du questionnaire d'enquête avec un courrier d'accompagnement par mail et courrier.

### 2011

Février et mars	Déplacements de la chargée de mission à Epernay, Saint-Dizier puis Chaumont et Sainte-Menehould.
Février à mai	Réception des questionnaires renseignés par les collègues. Accompagnement téléphonique pour les bibliothèques, relance téléphonique.
Mars	Complément d'enquête sur la communication des fonds patrimoniaux.
Mars à juin	Dépouillement des questionnaires et synthèse.
Juillet à septembre	Analyse des données collectées et rédaction du rapport.

## II.3 – Les destinataires de l'enquête

Le questionnaire d'enquête a été envoyé à 26 établissements.

Bibliothèques municipales conservant des fonds patrimoniaux de villes de moins de 10 000 habitants : **15**

Bar-sur-Aube  
Bar-sur-Seine  
Bourbonne-les-Bains  
Cormontreuil  
Joinville  
Langres  
Montier-en-Der  
Mussy-sur-Seine  
Nogent  
Nogent-sur-Seine  
Rethel  
Sainte-Menehould  
Sézanne  
Vouziers  
Wassy

Bibliothèques municipales conservant des fonds patrimoniaux de villes de plus de 10 000 habitants : **9**

Châlons-en-Champagne  
Charleville-Mézières  
Chaumont  
Epernay  
Reims  
Saint-Dizier  
Sedan  
Troyes  
Vitry-le-François

Service commun de documentation de l'université de Reims : **2**

Section Droit-Lettres  
Section Santé

Initialement, les services d'archives et les sociétés savantes devaient être aussi destinataires de l'enquête. Une fois le questionnaire achevé, il est apparu qu'il ne conviendrait pas pour un état des lieux des bibliothèques d'archives et qu'il était trop dense pour celles des sociétés savantes.

Cette partie présente une analyse croisée des réponses à l'enquête PAPE. Elle est organisée en sept chapitres qui reprennent les parties du questionnaire. L'état des lieux est complété par deux annexes : le dépouillement des questionnaires reçus et la synthèse des réponses.

Sur les 26 bibliothèques consultées, 25 ont répondu (22 par le biais du questionnaire et 3 par courrier en apportant des réponses simplifiées), soit un taux de réponse de 96%.

Pour affiner l'analyse des réponses et être au plus près de la réalité du terrain, nous avons choisi de répartir les bibliothèques en quatre catégories.

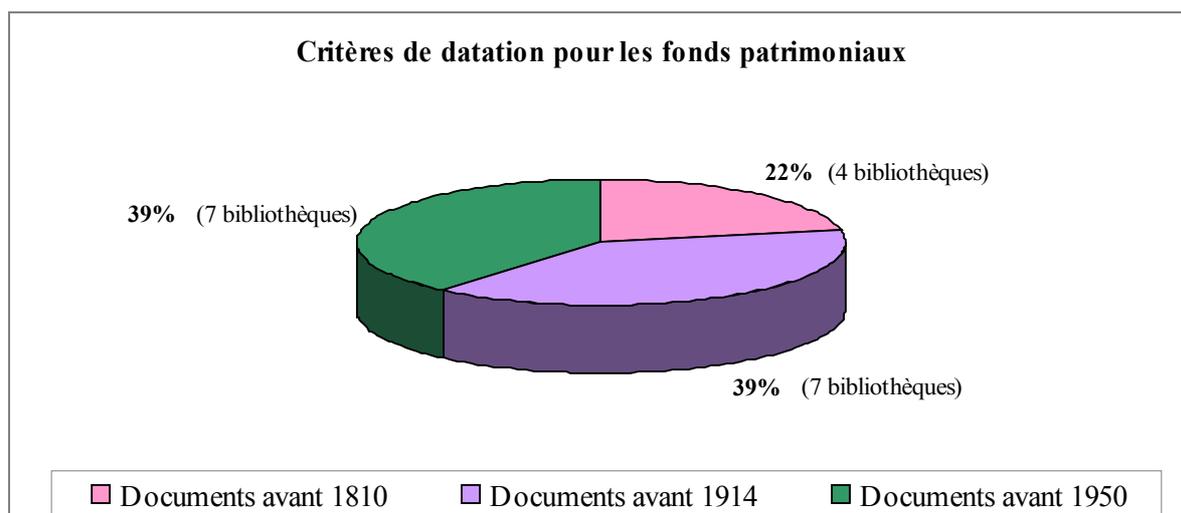
- Bibliothèques municipales de villes de moins de 10 000 habitants : 14 réponses.
- Bibliothèques municipales de villes de plus de 10 000 habitants : 6 réponses.
- Bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) : 3 réponses.
- Bibliothèques universitaires : 2 réponses.

## I – Présentation du patrimoine écrit et graphique conservé dans les bibliothèques

### I.1 – Quelle définition pour le patrimoine écrit et graphique ?

En Champagne-Ardenne, comme un peu partout en France, les bibliothèques ont largement diversifié leurs critères de définition des fonds patrimoniaux et prennent en compte à la fois la datation, la thématique mais aussi la typologie des documents conservés.

- Pour 18 bibliothèques, **la datation** est un des critères de définition des fonds patrimoniaux.
- Pour 1 bibliothèque, la partition se fait entre les fonds destinés à la conservation et les fonds destinés au prêt.



La **typologie des documents** est un autre critère pris en compte par plus de la moitié des bibliothécaires dans la définition du contour de leurs fonds patrimoniaux :

- Documents graphiques par 15 bibliothèques
- Partitions par 13 bibliothèques
- Manuscrits contemporains par 12 bibliothèques
- Livres d'artistes par 11 bibliothèques

- Documents audiovisuels par 10 bibliothèques

Enfin, **la thématique** est le dernier critère dont peuvent tenir compte les bibliothécaires :

- Fonds local ou régional par 19 bibliothèques
- Fonds de conservation jeunesse par 11 bibliothèques

Viennent ensuite, cités par au moins une bibliothèque : le dépôt légal imprimeur et éditeur, les livres dédiés dans le cadre des activités de la bibliothèque, la création de fonds autour d'un auteur contemporain.

Ces critères sont intéressants à mettre en relation avec les fonds développés par les bibliothèques. Par exemple, 1 seule bibliothèque a mentionné un fonds de conservation jeunesse, alors que 6 bibliothèques participent au plan de conservation jeunesse en Champagne-Ardenne, et, 2 bibliothèques ont signalé qu'elles conservaient des ouvrages de bibliophilie.

## I.2 – Volumétrie globale

Comme INTERBIBLY disposait déjà des données collectées en 1989 et en 2006-2007, seules les bibliothèques qui n'avaient pas répondu précédemment ou qui souhaitaient actualiser leurs chiffres ont répondu à cette question.

Les données, parfois incomplètes ou lacunaires, et les différentes unités de comptage rendent l'exploitation de ces chiffres assez hasardeuse. Il faut noter par exemple que seulement 11 bibliothèques ont communiqué une volumétrie pour leurs collections de périodiques. La répartition par périodes chronologiques pour les ouvrages imprimés n'a pas été toujours respectée. Enfin, les chiffres concernant les documents graphiques ont souvent été donnés en globalité.

### **Manuscrits et archives = 10 464 unités physiques / 868 titres / 37 boîtes et rouleaux**

Bibliothèques – 10 000 hb : 553 unités physiques / 380 titres / 37 boîtes et rouleaux

Bibliothèques + 10 000 hb : 998 unités physiques / 488 titres

BMVR : 8 912 unités physiques

BU : 1 unité physique

### **Livres xv<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles = 661 283 volumes<sup>1</sup>**

Bibliothèques – 10 000 hb : 59 154 volumes

Bibliothèques + 10 000 hb : 139 213 volumes

BMVR : 461 568 volumes

BU : 1 348 volumes

### **Périodiques = 1 105 volumes / 389 titres / 12 articles**

Bibliothèques – 10 000 hb : 1 105 volumes / 87 titres / 12 articles

Bibliothèques + 10 000 hb : 300 titres

BU : 2 titres

### **Documents iconographiques = 217 503 unités physiques**

Bibliothèques – 10 000 hb : 32 482 unités physiques

Bibliothèques + 10 000 hb : 48 491 unités physiques

BMVR : 136 508 unités physiques

BU : 22 unités physiques

### **Partitions = 7 385 unités physiques**

Bibliothèques – 10 000 hb : 2 123 unités physiques

Bibliothèques + 10 000 hb : 779 unités physiques

BMVR : 4 467 unités physiques

BU : 16 unités physiques

### **Documents audiovisuels = 323 documents + 50 titres + 10 mètres linéaires**

<sup>1</sup> Ce chiffre ne tient pas compte des ouvrages acquis par la bibliothèque de Châlons-en-Champagne depuis 2006, ni du dépôt légal.

Bibliothèques – 10 000 hb : 323 documents  
Bibliothèques + 10 000 hb. : 50 titres  
BMVR : 10 mètres linéaires

Il faut noter que la volumétrie des collections patrimoniales est indépendante de la taille des villes dans lesquelles sont implantées les bibliothèques.

Si l'on considère le nombre de livres xv<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles, la bibliothèque de Langres a des collections aussi importantes que celles de la bibliothèque de Sedan. Les fonds des bibliothèques de Bar-sur-Aube, Joinville, Nogent-sur-Seine et Wassy dépassent très largement ceux de Saint-Dizier et de Vitry-le-François détruits en grande partie par des incendies au xx<sup>e</sup> siècle.

### I.3 – Histoire des bibliothèques et de leurs fonds

Pour cerner plus précisément l'histoire des bibliothèques, nous avons posé une question sur les grandes étapes de constitution des collections.

Corollaire des nouveaux critères de datation pour la définition du patrimoine écrit, ce sont les **dons et les acquisitions faits au xx<sup>e</sup> siècle** qui sont cités en premier lieu par près de 75% des bibliothèques, suivis par les **dons entrés dans les collections au xix<sup>e</sup> siècle** pour 59% des bibliothèques puis, pour la moitié des bibliothèques, les **acquisitions faites au xix<sup>e</sup> siècle**, les **fonds de bibliothèques populaires**, les **confiscations révolutionnaires** et les **concessions ministérielles**.

Sont citées à la marge, les bibliothèques paroissiales, les bibliothèques antérieures à la Révolution française, les bibliothèques de sociétés savantes, les reconstitutions d'après guerre, le dépôt légal et les confiscations de 1905.

15 bibliothèques disposent de sources écrites concernant l'histoire de leurs fonds : sources archivistiques (4 bibliothèques), sources bibliographiques (12 bibliothèques) et catalogues ou inventaires anciens (10 bibliothèques).

### I.4 – Les fonds particuliers, thématiques et autres

En bibliothèque est considéré comme fonds, tout ensemble de documents cohérents (rassemblé autour d'un thème, d'une personnalité, d'un type de documents, par un collectionneur ou un établissement), qui est conservé de façon pérenne et qui comporte un intérêt patrimonial à l'échelle nationale ou locale.

19 bibliothèques ont mentionné **120 fonds différents** :

- 34 fonds dans 10 BM – de 10 000 hb
- 33 fonds dans 4 BM + de 10 000 hb
- 49 fonds dans 3 BMVR
- 4 fonds dans 2 BU

Un peu moins de la moitié de ces fonds (50) sont entrés dans les collections publiques grâce à des dons, des legs ou des dépôts de particuliers.

Un tiers des fonds (28) continuent à être enrichis par des acquisitions gratuites ou onéreuses. Ce sont des **fonds ouverts** :

- Fonds thématiques : 12
- Fonds locaux ou régionaux : 9
- Fonds de manuscrits : 2
- Fonds iconographiques : 2
- Bibliophilie : 2
- Fonds de conservation jeunesse : 1

Ces fonds présentent une grande richesse de documents et une grande diversité de thématiques. Si la plupart sont encyclopédiques ou traitent de plusieurs sujets, certains sont constitués autour de thématiques particulières.

- Fonds d'intérêt local ou régional : 28 dont 4 sur la vigne et le vin
- Fonds beaux-arts, arts graphiques, architecture, cinéma, musique, arts du spectacle : 16
- Fonds littéraires (autour d'un écrivain, d'un genre littéraire - littérature de colportage, polar) : 15
- Fonds sur la médecine : 5

On trouve aussi des fonds rassemblant des documents sur la seconde guerre mondiale, l'Orient, l'affaire Dreyfus, la littérature jeunesse, la religion, la bibliophilie, etc.

## II – Le personnel : une situation assez contrastée

### II.1 – Composition des équipes chargées de la gestion des fonds patrimoniaux

**90 agents s'occupent de la gestion des fonds patrimoniaux** soit dans le cadre d'équipes constituées, soit sous forme d'interventions plus ou moins régulières.

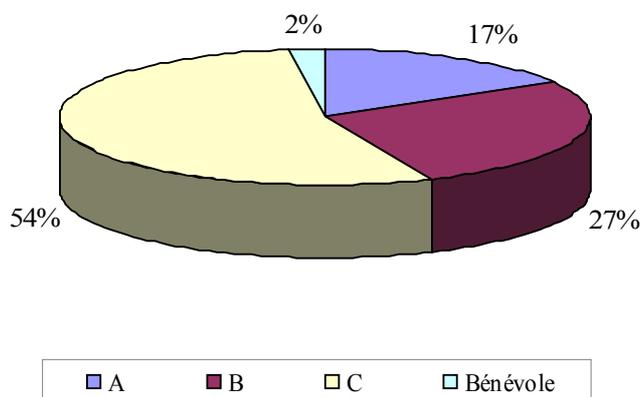
Un tiers des bibliothèques municipales disposent d'équipes constituées et spécifiques. Elles comprennent **54 agents**, toutes catégories confondues, et **1 bénévole** (soit 43,11 ETP). Ces équipes regroupent 61% des agents.

Dans les deux tiers des bibliothèques, ce sont **35 agents et bénévoles** qui interviennent régulièrement (9 agents) ou occasionnellement (26 agents), sans constituer pour cela d'équipes spécifiques.

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATEGORIES DE BIBLIOTHÈQUES						
Bibliothèques	Equipes constituées			Pas d'équipes		
	Nbre bib.	Composition	ETP	Nbre bib.	Occasionnel	Régulier
BM – 10 000 hb	2	12 agents 1 bénévole	3,51	9	13 agents 1 bénévole	1 agent
BM + 10 000 hb	3	7 agents	6	3	4 agents	8 agents
BMVR	3	35 agents	33,6			
BU				2	8 agents	
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>55</b>	<b>43,11</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>9</b>

CONSTITUTION DES EQUIPES PAR CATEGORIES D'AGENTS					
Catégories	Equipes constituées		Pas d'équipes		Total agents
	Nbre agents	ETP	Régulier	Occasionnel	
A	6	5,1	2	7	<b>15</b>
B	16	13,69	2	6	<b>24</b>
C	32	23,57	5	12	<b>49</b>
Bénévoles	1	0,75		1	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>43,11</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>90</b>

### Répartition par catégories des agents intervenant dans la gestion des fonds patrimoniaux



[Citons à titre de comparaison la situation en Haute-Normandie (chiffres 2005) : 50 personnes interviennent dans la gestion, réparties en 32% d'agents de catégorie A, 26% d'agents de catégorie B et 38% d'agents de catégorie C]

Nous pouvons observer une surreprésentation des agents de catégorie C dans les équipes constituées comme dans le personnel qui intervient ponctuellement.

## II.2 – La formation du personnel intervenant dans la gestion des fonds patrimoniaux

**Moins de 10% des agents** ont suivi une **formation initiale spécifique** dans le domaine du patrimoine [CAFB, Ecole des Chartes, ENSSIB et FCIL Lycée Tolbiac].

Sur les 13 agents qui ont suivi une formation initiale spécifique dans le domaine du patrimoine, 8 sont affectés à la gestion des fonds patrimoniaux (5 en BM et 3 en BU).

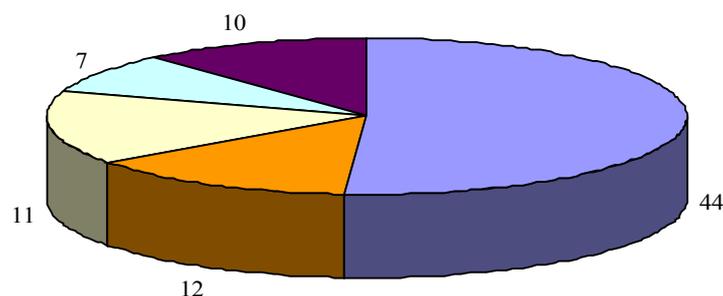
80% des bibliothèques de plus de 10 000 habitants, des BMVR et des BU pallient au manque de formation initiale de leurs agents par une politique de formation continue.

Ces quatre dernières années, ce sont 86 agents (un agent peut avoir suivi plusieurs stages) qui ont suivi 43 stages différents :

- Bibliothèques + 10 000 hb. : 16 stages suivis par 32 agents de 4 bibliothèques
- BMVR : 24 stages suivis par 50 agents de 2 bibliothèques
- BU : 2 stages suivis par 3 agents d'1 bibliothèque

Ce n'est pas le cas dans les bibliothèques de moins de 10 000 habitants où, ces quatre dernières années, un seul agent a suivi un stage en formation continue.

### Typologie des stages et nombre d'agents concernés



■ Conservation : 17 stages      ■ Catalogage : 8 stages      □ Connaissance du patrimoine : 8 stages  
■ Numérisation : 4 stages      ■ Divers : 6 stages

Les organismes de formation les plus sollicités par les bibliothèques sont dans l'ordre :

- BnF                                    10 stages suivis par 25 agents
- CNFPT                                8 stages suivis par 20 agents
- Médial                                8 stages suivis par 15 agents
- INTERBIBLY                        5 stages suivis par 8 agents
- ENSSIB                                4 stages suivis par 5 agents

3 stages suivis par 6 agents ont été réalisés en interne.

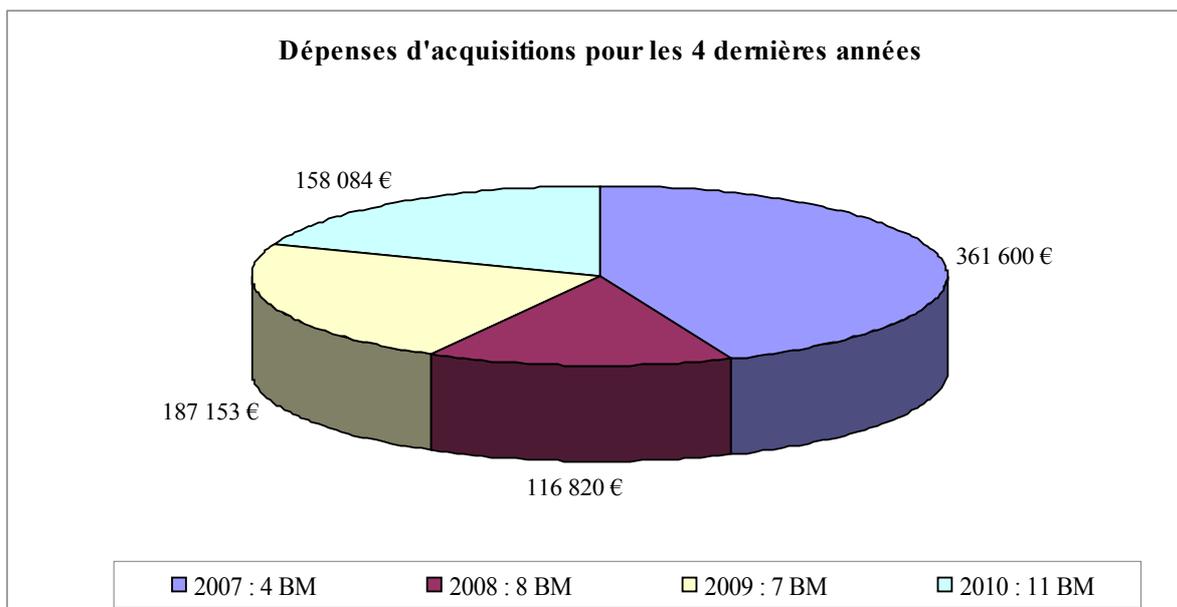
Sont aussi mentionnés, les archives départementales des Ardennes (1 stage pour 1 agent), BIBLIEST (1 stage pour 2 agents), Ecole des Chartes (1 stage pour 1 agent), Stouls (1 stage pour 1 agent) et In extenso (1 stage pour 4 agents).

## III – Accroissement des fonds patrimoniaux

### III.1 – Les moyens financiers

Entre 2007 et 2010, 21 bibliothèques ont enrichi leurs fonds patrimoniaux par des achats, des dons ou des dépôts de documents, pour un montant total de 823 657 €.

D'après les chiffres communiqués par 11 bibliothèques, 74 295 volumes et 40 mètres linéaires de documents sont ainsi entrés dans les collections.



On observe une disparité importante dans les dépenses d'acquisitions faites par les BMVR et par les autres bibliothèques.

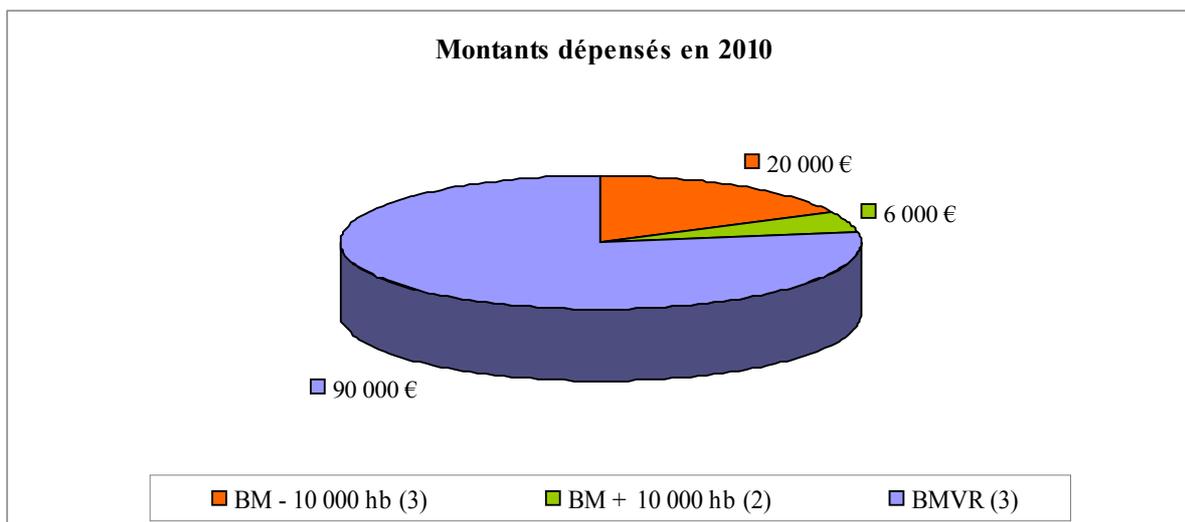
Bibliothèques – 10 000 hb. : 32 346 € dépensés par 5 bibliothèques	[moyenne : 6 469 € / bibliothèque]
Bibliothèques + 10 000 hb. : 41 884 € dépensés par 4 bibliothèques	[moyenne : 10 471 € / bibliothèque]
BMVR : 749 427 € dépensés par 3 bibliothèques avec des acquisitions exceptionnelles en 2007 et 2009	

Cependant, la mise en œuvre d'une politique d'acquisitions patrimoniales n'est pas liée à la taille de la ville. En effet, à côté des BMVR, les bibliothèques d'Épernay, de Langres, de Nogent et de Sedan enrichissent leurs fonds patrimoniaux par des acquisitions régulières, même si les budgets ne sont bien sûr pas comparables.

Les dépenses d'acquisitions régulières faites entre 2007 et 2010 par les bibliothèques qui disposent d'une **ligne budgétaire** s'élèvent à 819 523 €.

▪ Epernay = 1 171 €	[acquisitions faites en 2008-2010]
▪ Nogent = 2 000 €	[acquisitions faites en 2009-2010]
▪ Sedan = 12 000 €	[acquisitions faites en 2008-2010]
▪ Langres = 28 596 €	
▪ Châlons-en-Champagne = 51 241 €	
▪ Troyes = 198 600 €	
▪ Reims = 499 586 €	
Une exception, la bibliothèque de Charleville-Mézières, bien que disposant d'une ligne budgétaire annuelle, signale seulement des acquisitions en 2010 pour un montant de 27 500 €.	

7 bibliothèques peuvent bénéficier d'**aides ponctuelles** en cas de besoin. Leurs dépenses d'acquisitions sont donc occasionnelles. Entre 2007 et 2010, elles se sont élevées à 2 963 €. Cormontreuil indique des achats pour 1 500 € ; Chaumont pour 1 213 €, Nogent-sur-Seine pour 215 € et Joinville pour 35 €. En 2010, les acquisitions onéreuses faites par 9 bibliothèques disposant d'une ligne budgétaire annuelle se sont élevées à 116 000 €.



### III.2 – Les axes de développement des fonds patrimoniaux

Sur les 21 bibliothèques qui ont fait des acquisitions ces quatre dernières, 13 ont défini un ou deux axes principaux de développement de leurs fonds.

- Fonds locaux et régionaux à Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Epernay, Langres, Nogent-sur-Seine, Reims, Sainte-Menehould, Sedan et Troyes.
- Fonds particuliers à Châlons-en-Champagne, Chaumont, Cormontreuil, Joinville, Sedan et Troyes.
- Fonds patrimoniaux à Châlons-en-Champagne, Langres, Sedan et Troyes.
- Fonds littéraires à Charleville-Mézières, Langres, Nogent et Reims.
- Bibliophilie à Nogent-sur-Seine.

## IV – Le traitement intellectuel des fonds patrimoniaux

### IV.1 – Les outils bibliographiques d'identification et de localisation

20 bibliothèques disposent de catalogues informatisés qui signalent tout ou partie de leurs fonds patrimoniaux.

Pour les fonds non informatisés, 13 bibliothèques possèdent des outils bibliographiques (inventaire et catalogue, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.) qui permettent d'identifier les documents.

8 bibliothèques signalent 13 catalogues ou inventaires qui pourraient faire l'objet d'une conversion rétrospective.

TRAITEMENT INTELLECTUEL RÉALISÉ, EN COURS OU EN PROJET									
Bibliothèques	Inventaire			Catalogage			Rétroconversion		
	2007-2010	En cours	Projet	2007-2010	En cours	Projet	2007-2010	En cours	Projet
BM – 10 000 hb.	1	2	1	3	4	2	2		1
BM + 10 000 hb.	2	2	3	4	3	3	3	1	2
BMVR	2	1	1	3	2	1	1	1	1
BU			1		1				
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

18 bibliothèques peuvent consacrer un total de 190 heures hebdomadaires au catalogage des fonds patrimoniaux.

14 bibliothèques estiment que le niveau de formation au catalogage de leurs agents est moyen ou insuffisant.

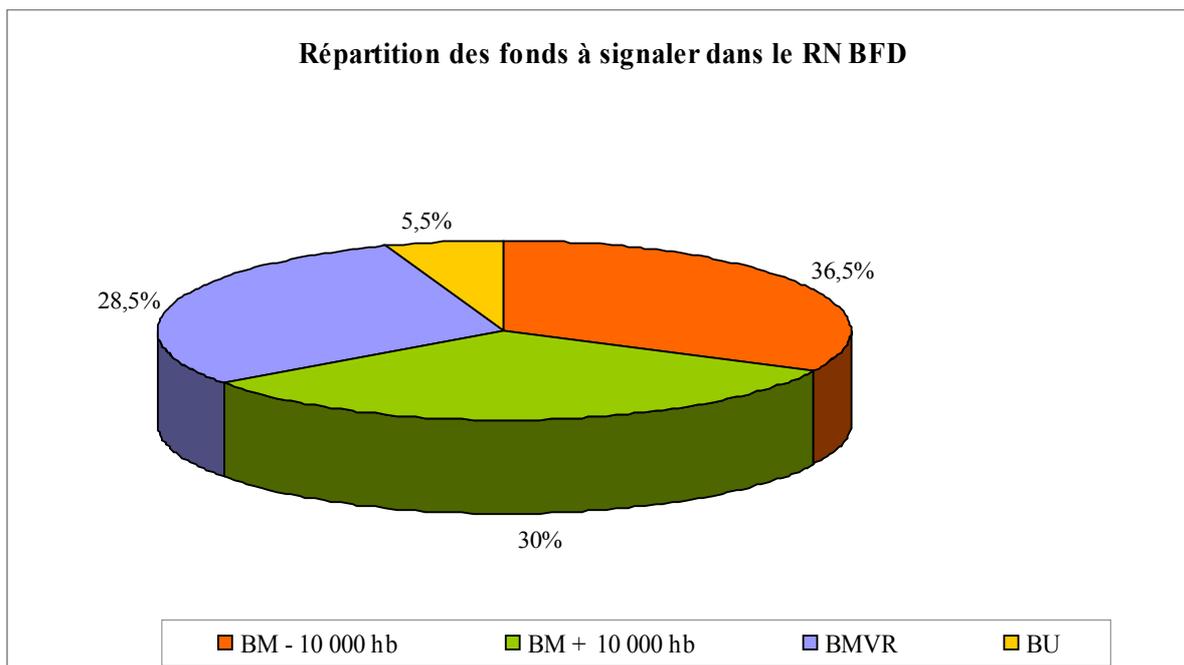
Malgré les opérations d'inventaire, de catalogage et de rétroconversion qui se poursuivent dans près de la moitié des bibliothèques depuis 2007, 32 fonds conservés dans 10 bibliothèques (toutes typologies de documents confondues) n'auraient à ce jour fait l'objet d'aucun traitement intellectuel :

- 47 205 vol. + 6 ml. + 32 titres de périodiques + ouvrages non comptabilisés : avant 1914
- 55 719 vol. + 158 ml + 68 boîtes et 2 meubles à plans : après 1914

#### IV.2 – Le signalement des fonds dans le Répertoire du Catalogue collectif de France

Le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) du Catalogue collectif de France est l'un des outils que la Bibliothèque nationale de France met à la disposition des bibliothèques pour signaler leurs fonds à la communauté internationale. Près de 40% des fonds des bibliothèques de Champagne-Ardenne sont à ce jour décrits dans le RNBFD.

	Notices de fonds dans RNBFD	Fonds à signaler dans RNBFD	Total des fonds
Bibliothèques – 10 000 hb	7	27	34
Bibliothèques + 10 000 hb	11	22	33
BMVR	28	21	49
BU		4	4
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>74</b>	<b>120</b>



**SYNTHÈSE DU TRAITEMENT INTELLECTUEL DES FONDS PATRIMONIAUX**

Bibliothèques	Catalogues informatisés			Outils bibliographiques non informatisés : nombre					Outils bibliographiques à rétroconvertir	Fonds à cataloguer	Logiciels	Moyens humains	Niveau de catalogage	Pôle associé
	Sur place	En ligne	CCFr	Imprimé	Fiches	Ms sur registre	Liste	Inventaire						
Bar-sur-Aube	x				2	1	1	1	2 catalogues				I	
Bourbonne-les-Bains	x									Orphée			I	
Cormontreuil	C													
Joinville	x	x	x							Orphée				
Langres	x	x	P	1	2			1	1 catalogue	Orphée	65 h		M	CR / C
Montier-en-Der	x									1 fonds av 1914	Orphée micro	1 h		I
Mussy-sur-Seine	x													I
Nogent	x							1			Orphée	au coup par coup		CR
Nogent-sur-Seine					1				1 catalogue			1 h à 2 h		I
Sainte-Menehould	x										Orphée	selon les besoins		M
Sézanne	C	P						1			Orphée			
Wassy	x			1		1	1		1 catalogue	1 fonds av 1914	Excell	10 h		CR / C
Charleville-Mézières		x		2	1	1					Horizon	30 h		M
Chaumont	x	x	C	2		5		2		5 fonds av 1914 / 2 fonds ap 1914 / 1 fonds	Flora			M
Epernay	x	x		3	1	5		13	3 catalogues	1 fonds av 1914 / 5 fonds	Aloès	2 h à 3 h		I
Saint-Dizier					1		1	1	2 catalogues		Agate			I
Sedan	x	x						4	2 inventaires	1 fonds ap 1914 / 1 fonds	Absysnet	10 h à 15 h		B
Châlons-en-Champagne	x	x	x			1	1	2	1 inventaire	4 fonds ap 1914	Portfolio	5 h		
Reims	x	x								6 fonds ap 1914	Absysnet	21 h		M
Troyes	x	x	x							2 fonds av 1914	Vubis-Vsmart	30 h		M
Reims BU Droit-Lettres		x								1 fonds ap 1914	WinIBW	4 h		B
Reims BU Santé		x								1 fonds	WinIBW	2 h à 4 h		B

Légende

Catalogues informatisés

Niveau de formation au catalogage

Pôle associé régional Champagne-Ardenne

C : en cours      P : en projet

B : bon      M : moyen      I : insuffisant

CR : rétroconversion      C : catalogage

## V – La numérisation

Près de la moitié des bibliothèques (40%) signalent avoir déjà procédé à la numérisation de documents patrimoniaux.

Entre 2007 et 2010, 1 025 759 vues ont été réalisées :

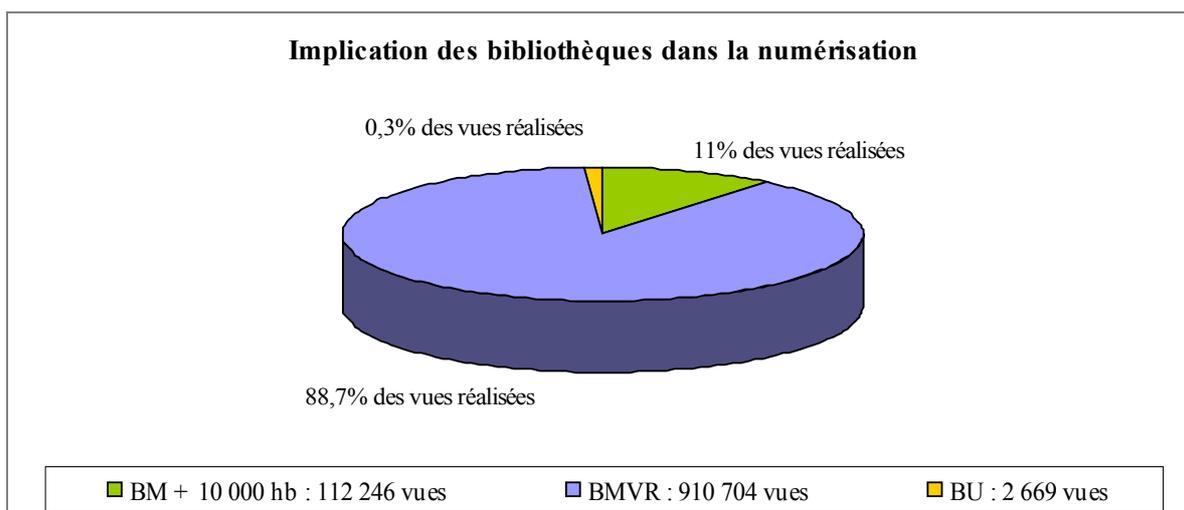
- documents imprimés = 670 458 vues soit 65,5%
- documents manuscrits = 331 126 vues soit 32%
- documents graphiques = 24 175 vues soit 2,5%

### V.1 – L'implication des bibliothèques

Les réponses apportées à l'enquête permettent d'observer que l'implication des bibliothèques dans la numérisation des documents patrimoniaux est très inégale.

- 2 sur 12 bibliothèques de – 10 000 habitants (Cormontreuil et Langres)
- 4 sur 5 bibliothèques de + 10 000 habitants
- 3 BMVR
- 1 BU

Sur les 10 bibliothèques impliquées dans la numérisation, 7 ont communiqué le nombre de vues réalisées à ce jour.



6 bibliothèques mentionnent qu'elles ont présenté un dossier de numérisation dans le cadre des appels à projets de la DREST.

#### Répartition par typologies de documents et par catégories de bibliothèques

112 246 vues réalisées par 4 bibliothèques de + 10 000 habitants :

- Documents manuscrits = 2 372 vues
- Documents imprimés = 95 856 vues
- Documents graphiques = 14 018 vues

910 704 vues réalisées par 2 BMVR :

- Documents manuscrits = 328 754 vues
- Documents imprimés = 571 933 vues
- Documents graphiques = 10 017 vues

1 BU a réalisé 2 669 vues de documents imprimés.

## V.2 – Typologie des fonds ou des ensembles documentaires numérisés

Les campagnes de numérisation concernent soit des fonds soit des ensembles documentaires constitués autour d'un type de support ou d'une thématique.

9 bibliothèques ont signalé la numérisation de 39 fonds ou ensembles documentaires, dont 23 présentent un intérêt patrimonial local ou régional et 9 un intérêt patrimonial national.

La répartition chronologique est la suivante :

- Avant 1870 : 16 fonds
- Avant 1870 à 1914 : 8 fonds
- Avant 1870 à 1940 : 1 fonds
- Avant 1870 à après 1940 : 3 fonds
  
- Entre 1870 et 1914 : 6 fonds
- Entre 1870 à après 1940 : 2 fonds
  
- xx<sup>e</sup> siècle : 3 fonds

### Thématiques des fonds ou des ensembles documentaires par catégories de bibliothèques

Bibliothèques – 10 000 habitants

- Fonds Suzanne Tourte - Iconographie : 1

Bibliothèques + 10 000 habitants

- Fonds locaux et régionaux (livres, journaux et manuscrits) : 3
- Manuscrits médiévaux (campagne IRHT) : 2
- Iconographie locale ou régionale : 2
- Fonds ancien (imprimés) : 2
- Manuscrits modernes : 1
- Fonds Rimbaud : 1
- Affiches Dutailly : 1

BMVR

- Manuscrits médiévaux (campagne IRHT) : 3
- Fonds locaux et régionaux (livres, journaux et manuscrits) : 3
- Iconographie locale ou régionale : 3
- Fonds ancien (imprimés) : 2
- Fonds médecine : 1
- Manuscrits modernes : 1

BU

- Fonds médecine : 1

À noter que 5 bibliothèques ont omis de signaler que leurs manuscrits avaient été numérisés par l'IRHT.

## V.3 – La conservation et la diffusion

À l'heure actuelle, dans les bibliothèques municipales, la conservation des données numérisées est faite sur serveur local et sur support (CD Rom, disque dur, etc.). La section Santé du SCD de Reims a choisi de sauvegarder ses données sur un serveur externe.

La mise en œuvre d'un entrepôt OAI est en cours dans 3 bibliothèques, prévu pour 2012 dans 1 bibliothèque et en projet dans 1 autre bibliothèque.

Les fonds ou ensembles numérisés sont accessibles sur place et via un site web dans 9 bibliothèques. La base Enluminures [www.enluminures.culture.fr](http://www.enluminures.culture.fr) donne accès aux manuscrits enluminés de 8 bibliothèques : Bourbonne-les-Bains, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Epernay, Langres, Reims et Troyes.

Enfin, cinq bibliothèques font l'objet d'un signalement pour tout ou partie de leurs collections numérisées dans la base nationale Patrimoine numérique [www.numerique.culture.fr](http://www.numerique.culture.fr) : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Epernay, Sedan et Troyes.

Par contre, les fonds ou ensembles documentaires numérisés par les bibliothèques de Chaumont, de Cormontreuil et de Reims, ainsi que par la section Santé du SCD de Reims ne sont pas signalées dans cette base.

#### **V.4 – Pistes pour un portail régional**

Dans la perspective d'un portail régional, les bibliothèques estiment que ce sont les collections iconographiques (8 bibliothèques) puis celles de presse locale (6 bibliothèques) et enfin les manuscrits (6 bibliothèques) qui forment les ensembles les plus cohérents et à traiter en priorité.

Pour les documents imprimés, les propositions sont les suivantes :

- corpus d'ouvrages extraits des fonds locaux et régionaux = 4 bibliothèques,
- corpus thématiques – œuvres de Denis Diderot, la pataphysique, les mémoires de Jean de Joinville, les recueils factices de la collection Dutailly = 4 bibliothèques,
- corpus des incunables : 1 bibliothèque,
- corpus de frontispices, de pages de titres et d'ex libris = 1 bibliothèque.

Les autres suggestions concernent surtout des ouvrages que l'on pourrait regrouper sous l'appellation 'beaux livres', très certainement déjà accessibles sur des bases en ligne, mais qui permettraient de valoriser les fonds des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants. Sont cités par exemple, la campagne d'Égypte de Napoléon, un atlas maritime du XVII<sup>e</sup> siècle, les œuvres de Buffon et une bible de 1533.

## **VI – La mise en valeur des fonds patrimoniaux**

### **VI.1 – La consultation**

Les fonds sont consultables sur place dans 20 bibliothèques. 14 bibliothèques proposent un total de 443 heures d'ouverture hebdomadaire, soit une moyenne de 31 heures par bibliothèque.

Ces 14 bibliothèques disposent d'un espace de consultation. Un règlement de consultation existe aussi dans plus de la moitié des bibliothèques.

La consultation est toujours accompagnée de précautions : documents patrimoniaux communiqués sous la surveillance du personnel dans toutes les bibliothèques ; usage du crayon et des gants, mis à la disposition des lecteurs, recommandés dans la moitié des bibliothèques ; utilisation de lutrins ou de futons conseillé dans 8 bibliothèques.

Certaines bibliothèques demandent aussi que les demandes de consultation soient motivées par écrit, le dépôt d'une pièce d'identité et préconisent le recours à des supports de substitution.

### **VI.2 – Les activités pédagogiques et les animations autour du patrimoine**

La valorisation du patrimoine auprès du public scolaire, et plus largement des enfants, est l'un des axes prioritaires des bibliothèques.

11 bibliothèques proposent des classes patrimoine ou l'accueil de classes de la maternelle à l'université :

- Bibliothèques – 10 000 hb. = 4
- Bibliothèques + 10 000 hb. = 4
- BMVR = 3

La médiathèque de Troyes accompagne ces activités de dossiers pédagogiques mis en ligne.

La bibliothèque de Reims organise aussi des ateliers pour enfants (hors scolaires).

### **VI.3 – Les expositions**

Les expositions restent le moyen le plus courant de valorisation. Elles peuvent être organisées par les bibliothèques à partir de leurs collections ou en partenariat avec des associations, des musées ou d'autres établissements. Ce sont aussi parfois des expositions conçues par d'autres bibliothèques ou par INTERBIBLY qui sont accueillies et proposées au public.

12 bibliothèques ont participé à des expositions collectives organisées par INTERBIBLY.

#### Bibliothèques de – 10 000 hb.

▪ 9 bibliothèques ont réalisé 14 expositions entre 1999 et 2005 et 16 expositions entre 2006 et 2010

#### Bibliothèques de + 10 000 hb.

▪ 4 bibliothèques ont réalisé 8 expositions entre 1999 et 2005 et 23 expositions entre 2006 et 2010

#### BMVR

- 1 bibliothèque a réalisé 3 expositions entre 1999 et 2005 et 5 expositions entre 2006 et 2010
- 2 bibliothèques ont réalisé chacune 10 expositions entre 2006 et 2010

27 expositions ont donné lieu à la publication d'une brochure ou d'un catalogue.

4 expositions virtuelles ont été créées : Très riches heures de Champagne ; Histoire d'imprimeurs en Champagne-Ardenne ; Visages du livre : histoire de la page de titre ; Les eaux minérales (un partenariat entre la BU Santé et la BM Reims).

### **VI.4 – Les autres moyens de valorisation**

Toutes les bibliothèques de Champagne-Ardenne utilisent de nombreux autres vecteurs de communication et de valorisation pour toucher les publics les plus larges en et hors région.

12 bibliothèques ont un site Internet où les fonds patrimoniaux sont valorisés.

10 bibliothèques de – 10 000 hb. utilisent l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Guide du lecteur signalant les fonds patrimoniaux
- Prêt de documents patrimoniaux pour des expositions extérieures
- Présentation régulière de documents patrimoniaux dans la bibliothèque
- Visite thématique
- Site internet présentant les fonds patrimoniaux, donnant accès au catalogue informatisé (en projet : banque d'images et exposition virtuelle)
- Partenariat avec des associations locales
- Contribution aux recherches en histoire locale
- Participation à des catalogues collectifs (CCFr, catalogue de la bibliothèque départementale de Haute-Marne)
- Festival Bernard Dimey (11<sup>e</sup> édition en 2011), ballade littéraire
- Conférence
- Nom donné à la bibliothèque qui a été le point de départ de la constitution d'un fonds

5 bibliothèques de + 10 000 hb. utilisent l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Guide du lecteur signalant les fonds patrimoniaux
- Prêt de documents patrimoniaux pour des expositions extérieures
- Présentation régulière de documents patrimoniaux dans la bibliothèque

- Site internet présentant les fonds patrimoniaux, donnant accès au catalogue informatisé, banque d'images
- Articles dans la presse locale
- Questionnaire d'accompagnement lors des expositions
- Visite de l'atelier de reliure

3 BMVR utilisent l'un ou l'autre des moyens suivants :

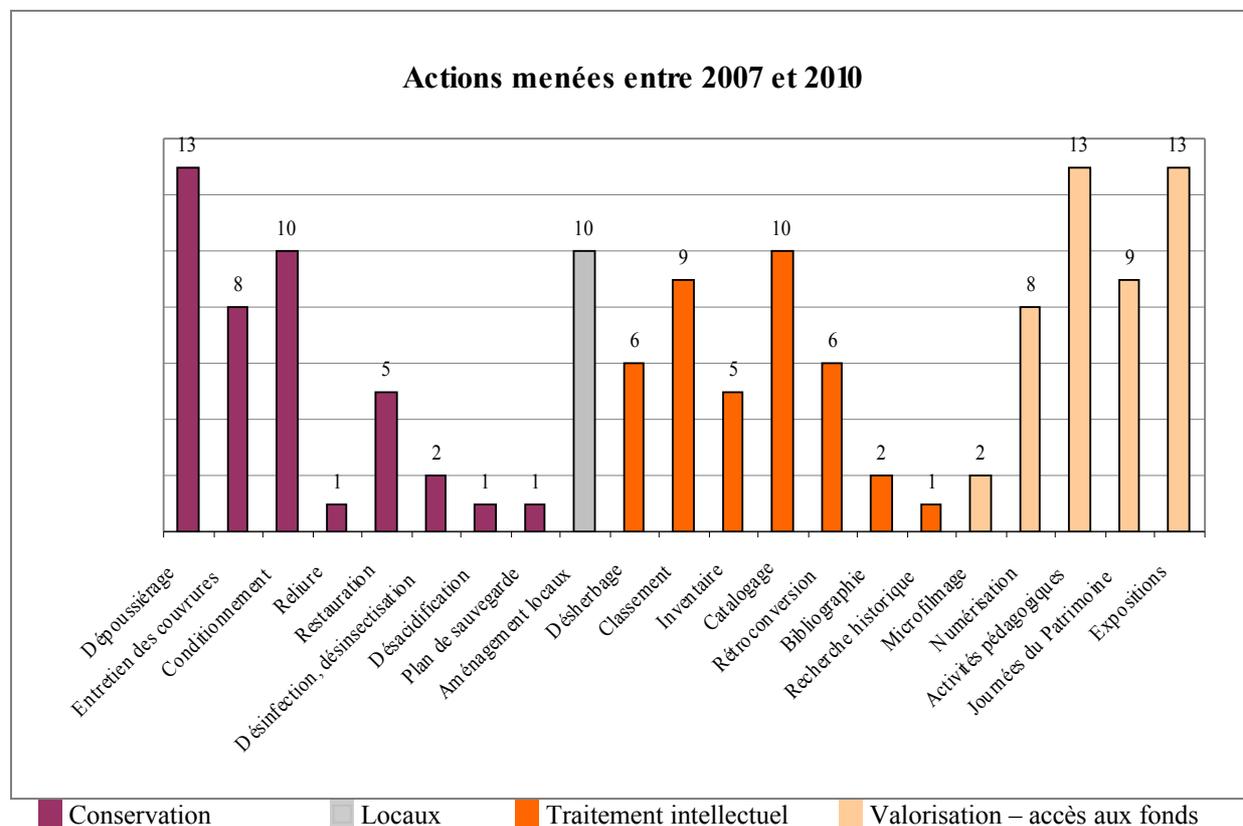
- Guide du lecteur signalant les fonds patrimoniaux
- Prêt de documents patrimoniaux pour des expositions extérieures
- Présentation régulière de documents patrimoniaux dans la bibliothèque
- Visite thématique
- Site internet présentant les fonds patrimoniaux, donnant accès au catalogue informatisé, banque d'images et expositions virtuelles (pour 2 bibliothèques)
- Journées du Patrimoine
- Prêt d'exposition itinérante
- Conférence

BU = les 2 bibliothèques :

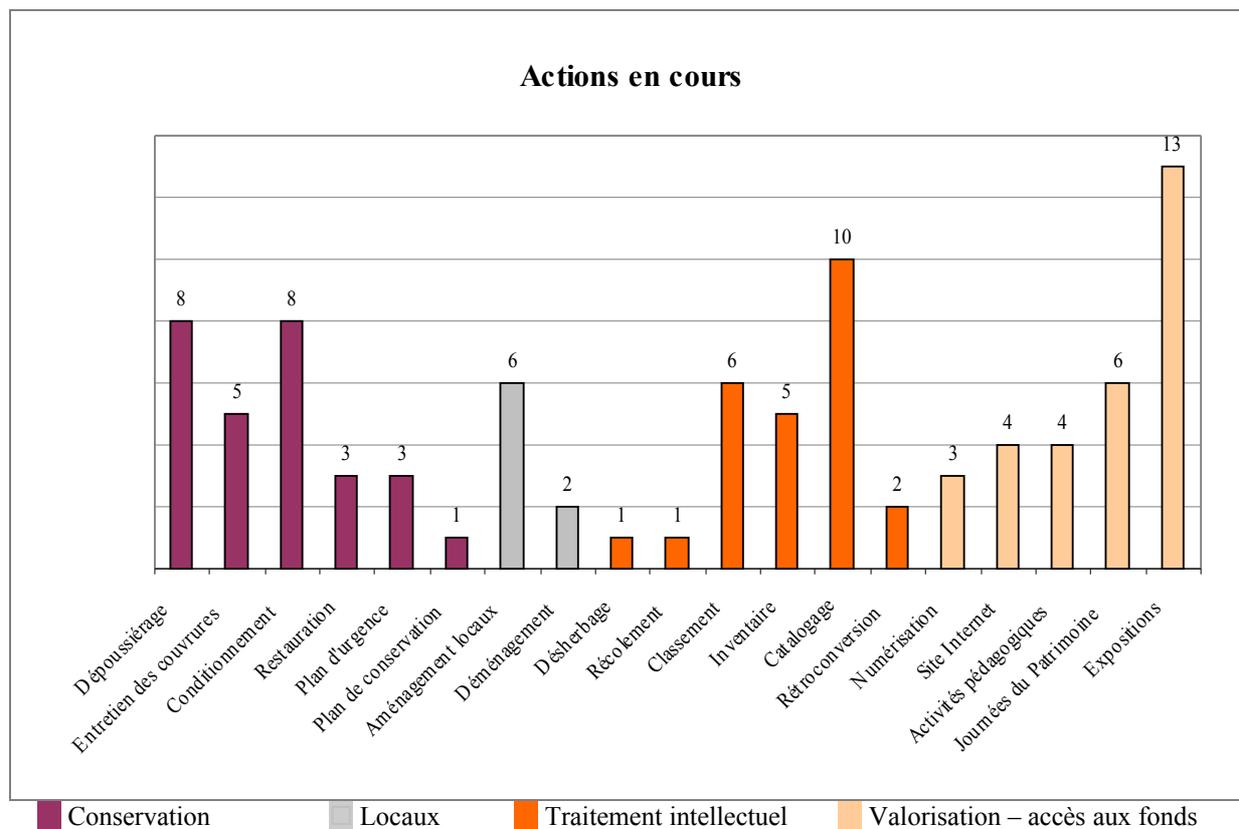
- Site internet permettant l'accès au catalogue informatisé
- Exposition virtuelle sur le site de la section Santé

## VII – Les actions entreprises depuis 2007, en cours et en projet

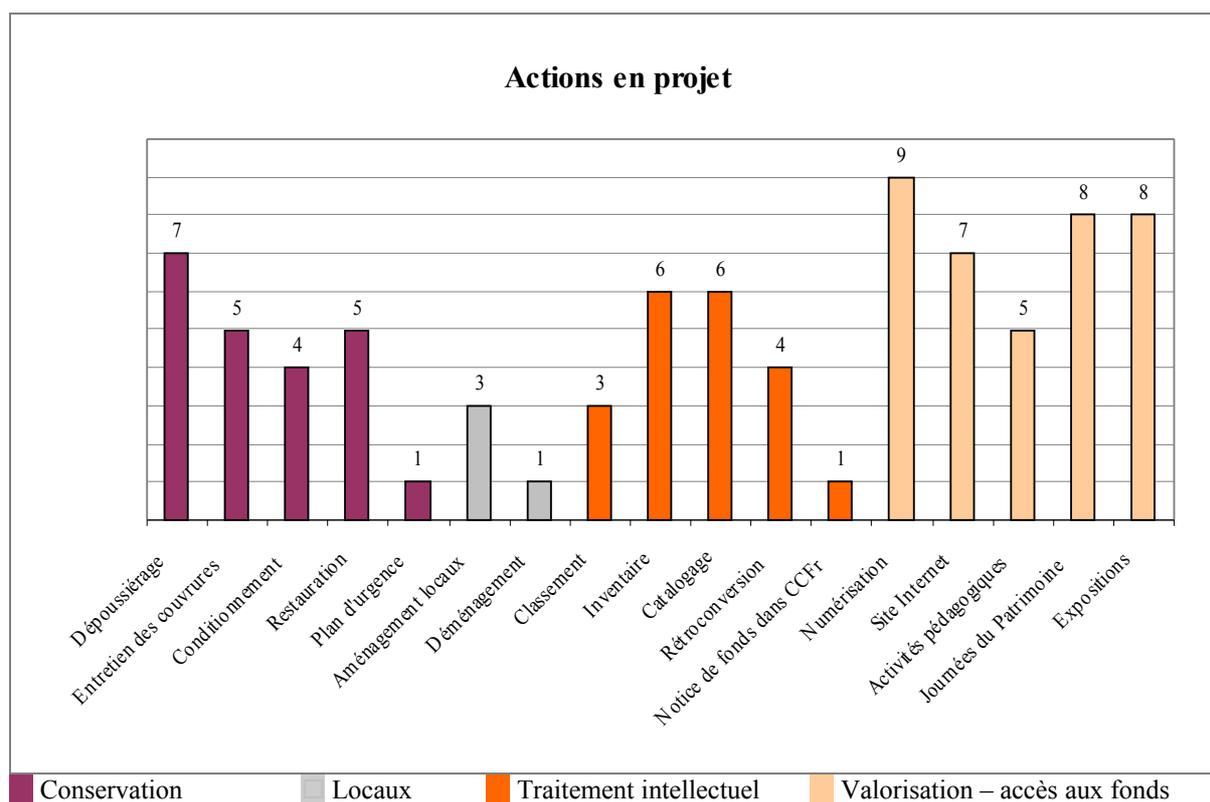
Les actions menées entre 2007 et aujourd'hui montrent une image plutôt dynamique de la gestion des fonds patrimoniaux, malgré un nombre d'agents considéré comme insuffisant, un niveau de formation jugé peu satisfaisant et des moyens financiers pas toujours à la hauteur des espérances.



20 bibliothèques ont mis en œuvre des actions en faveur du patrimoine ces 4 dernières années. Ce sont les opérations de dépoussiérage et de valorisation qui ont été les plus fréquentes, suivies par le conditionnement et le catalogage. A noter également l'aménagement ou l'amélioration des locaux.

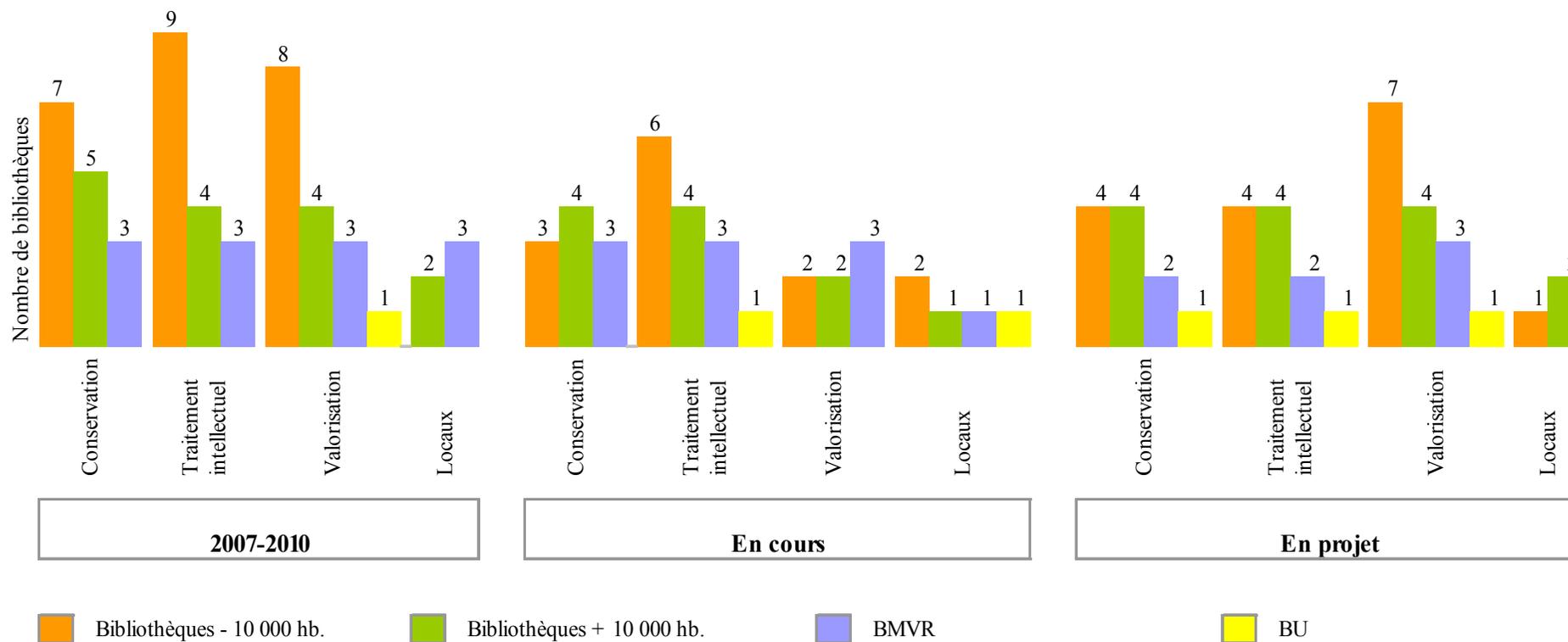


15 bibliothèques ont des actions en faveur du patrimoine en cours de réalisation. La priorité va aux expositions et au catalogage, puis à la conservation des fonds.



Pour les 19 bibliothèques qui projettent des opérations sur les fonds patrimoniaux, les priorités sont la numérisation, puis la valorisation, le dépoussiérage et le traitement intellectuel.

## Comparaison des actions menées par les bibliothèques



Nous observons une constante dans l'implication des bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants et des bibliothèques municipales à vocation régionale. La moitié des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants mènent régulièrement des actions en faveur du patrimoine, avec une certaine fluctuation en fonction des années. Nous pouvons noter une certaine tendance à la baisse dans l'investissement de ces bibliothèques. Il semblerait que les BU aient, pour les années à venir, des projets qui concernent tous les aspects de la gestion des fonds patrimoniaux : conservation, traitement intellectuel et valorisation.

## VII.1 – Les obstacles rencontrés

Plus de la moitié des bibliothèques estiment qu'elles rencontrent des obstacles dans la mise en œuvre de leurs actions autour du patrimoine écrit.

Les principaux obstacles évoqués par les bibliothécaires sont les suivants :

- la compétence et la formation du personnel = 5 bibliothèques,
- le temps à consacrer à la gestion des fonds patrimoniaux = 5 bibliothèques,
- l'absence de catalogues ou d'inventaires = 5 bibliothèques,
  
- le manque de moyens humains pour la conservation et le traitement intellectuel des fonds = 4 bibliothèques,
- des espaces d'exposition ou de conservation insuffisants ou manquants = 4 bibliothèques,
- les moyens financiers = 4 bibliothèques,
  
- la fragilité des œuvres rendant leur conservation difficile = 1 bibliothèque,
- le manque de moyens techniques et des moyens techniques peu performants pour la mise en ligne des documents numérisés = 1 bibliothèque.

## Conclusion d'un état des lieux et ouverture vers un plan régional d'action

En Champagne-Ardenne, les bibliothèques se démarquent d'une vision poussiéreuse et passiste du patrimoine écrit. Elles s'inscrivent plutôt dans une dynamique en élargissant les critères de définition pour y inclure par exemple les fonds XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles et une grande diversité de supports.

Dynamisme et ouverture qui se manifestent par la constitution récente de fonds autour d'une personnalité ou d'une thématique (fonds Dimey, fonds Suzanne Tourte, fonds vigne et vin par exemple) ou l'accueil de fonds en dépôt (fonds du Centre national des arts du cirque, bibliothèque du chapitre de la cathédrale, archives de poètes contemporains, etc.).

Les collectivités territoriales, en allouant des lignes budgétaires annuelles, l'Etat et la Région, par le biais du dispositif FRAB, soutiennent les bibliothèques dans leurs efforts pour enrichir les fonds patrimoniaux par une politique d'acquisition régulière.

**Mais quelle visibilité de cette politique à l'échelle du territoire en dehors d'une exposition ici ou là ? Quelle lisibilité pour les professionnels d'abord, pour les utilisateurs ensuite ? Comment inciter toutes les bibliothèques, quelle que soit leur taille, leurs moyens humains et financiers, à s'inscrire dans cette vision 'dépoussiérée' et dynamique du patrimoine ? Quels outils de coopération inventer pour accompagner chaque établissement dans cette démarche ?**

La situation du personnel chargé de la gestion du patrimoine est assez contrastée. Si les BMVR et la moitié des bibliothèques de plus de 10 000 habitants disposent d'équipes spécifiques, ailleurs, les actions sont réalisées grâce à des agents qui interviennent de façon ponctuelle.

**Comment mutualiser les moyens et les compétences pour faire face aux besoins en matière de conservation et de traitement intellectuel par exemple ? Quelles actions mettre en œuvre pour donner à chacun les moyens de gérer au mieux le patrimoine dont sa bibliothèque est dépositaire ?**

La plupart des bases bibliographiques locales signalent au moins partiellement les fonds patrimoniaux de leurs bibliothèques. Par ailleurs, le Catalogue collectif de France offre un accès aux catalogues rétroconvertis des bibliothèques de Châlons-sur-Marne, Joinville et Troyes et bientôt à ceux de Charleville-Mézières, Chaumont et Reims.

Le nombre d'heures hebdomadaires qui peuvent être consacrées au catalogage n'est pas du tout négligeable. Même si le niveau des agents est souvent jugé insuffisant, la moitié des bibliothèques mènent actuellement des opérations de catalogage.

Mais il reste encore de nombreux catalogues à rétroconvertir et des fonds qui n'ont fait l'objet d'aucun signalement.

**Comment améliorer la compétence des agents et leur donner les moyens pratiques de mener à bien les chantiers à venir ? Quels moyens envisager pour faciliter encore plus l'accès aux catalogues informatisés ?**

La politique de numérisation concerne actuellement surtout les bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants. Les fonds et ensembles documentaires numérisés restent encore assez confidentiels et les axes de développement des bibliothèques numériques semblent peu concertés au niveau régional.

**Comment associer à la numérisation des bibliothèques qui n'ont ni les équipes, ni les moyens financiers et techniques ? Comment donner plus de cohérence aux corpus numérisés et à numériser ? Quels outils mettre en place pour améliorer le signalement et l'accessibilité aux ensembles documentaires numérisés ?**

## I – Le rôle d'INTERBIBLY dans la coopération autour du patrimoine écrit

INTERBIBLY, association régionale de coopération, est surtout reconnue pour son rôle dans la valorisation du patrimoine, dans la formation du personnel et dans l'animation des plans de conservation partagée.

L'enquête montre en effet qu'INTERBIBLY est le premier partenaire des actions de valorisation cité par les bibliothèques, avant les services culturels des villes.

Plus de la moitié des bibliothèques (municipales et universitaires) ont participé à des expositions régionales organisées par INTERBIBLY. Celles qui ne l'ont pas fait évoquent le manque d'information (5) ou le manque de place (3).

INTERBIBLY arrive en quatrième position pour l'organisation de formations dans le domaine du patrimoine, après la BnF, le CNFPT et Médial.

Les conclusions de l'état des lieux montrent que l'association de coopération peut prendre toute sa place dans la mise en œuvre et la réalisation d'un plan d'action régional et dans le suivi des projets du pôle associé régional. Des moyens accrus permettraient à INTERBIBLY de développer encore son champ d'action pour associer toutes les bibliothèques patrimoniales aux projets de signalement, de numérisation et de valorisation qui vont être mis en œuvre et participer à la formation du personnel.

La création d'une commission, lieu démocratique d'échanges professionnels réunissant toutes les bibliothèques patrimoniales, serait le premier pas vers une coopération accrue autour de cette problématique et une reconnaissance du rôle et de la place essentielle d'INTERBIBLY.

## II – Comment les bibliothécaires envisagent-ils la coopération autour du patrimoine dans les années à venir ?

La troisième partie de l'enquête portait sur les projets coopératifs à envisager dans les années à venir. Le nombre important de réponses (19 bibliothèques) montre l'intérêt que les professionnels portent à cette question de la coopération autour du patrimoine écrit.

Nous avons retenu ici les projets qui ont reçu les suffrages de la moitié des bibliothèques, pour une réalisation à court terme ou à moyen terme.

- 13 bibliothèques souhaitent qu'une **aide au catalogage** soit envisagée en région dans un avenir proche.
- Un **programme de restauration** est attendu par 11 bibliothèques. Ce pourrait être le rôle d'un FRAB élargi à la question de la restauration et de la conservation préventive, à l'exemple des FRRAB de Basse-Normandie et de Haute-Normandie.
- 10 bibliothèques appellent de leurs vœux un **travail de coopération autour de la numérisation**.
- 9 bibliothèques demandent que soient organisées des **formations autour du patrimoine**, avec priorité au catalogage des documents patrimoniaux.

Viennent ensuite un **travail de recherche sur l'histoire des bibliothèques** (9 bibliothèques) ; l'**aide au classement et à la conservation**, un **catalogue collectif** et un **site internet** (8 bibliothèques) ; des **activités pédagogiques** (7 bibliothèques) ; une aide pour établir des **plans d'urgence**, une **aide à l'inventaire**, la constitution d'un **parc de matériel pour la conservation**, l'aide à la **rétroconversion** et des **expositions régionales** (6 bibliothèques) ; l'organisation de **Journées du Patrimoine** (5 bibliothèques) et enfin une **coopérative d'achat** de matériels et de fournitures pour la conservation (3 bibliothèques).

Ces projets estimés prioritaires par les professionnels correspondent, dans le désordre, aux axes majeurs que Thierry Claerr avait proposés à la DRAC Champagne-Ardenne avant même que la création d'un pôle associé régional ne soit envisagée.

- Définition d'un plan de formation régional par INTERBIBLY et Médial : catalogage des livres anciens, formation à l'XML/EAD.
- Inventaire et catalogage des fonds non traités en lien avec la BnF.
- Mise en place d'un plan régional de numérisation et d'un portail régional.

À ces projets souhaités par les professionnels, il convient d'ajouter le signalement dans le SUDOC-PS des collections de périodiques patrimoniaux. Ce travail a été commencé il y a quelques années par le centre régional du SUDOC à la suite de la mission de recensement des fonds patrimoniaux des villes de moins de 10 000 habitants réalisée par INTERBIBLY en 1989. Il serait très intéressant de poursuivre ce travail qui est d'une grande utilité pour la connaissance du patrimoine à l'échelle d'un territoire.

### **III – Le pôle associé régional, une chance pour la coopération autour du patrimoine**

Les attentes exprimées par les collègues rejoignent les objectifs assignés en priorité au pôle associé régional, parmi lesquels nous pouvons citer :

- Le recensement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD).
- Le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés dans le Catalogue collectif de France, notamment par le biais d'opérations de rétroconversion.
- Le catalogage rétrospectif des fonds patrimoniaux anciens, locaux et spécialisés.
- La mise à jour du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.
- La valorisation des collections patrimoniales et de la presse régionale et locale ancienne libre de droits, notamment par le biais d'opérations de numérisation.
- La participation aux programmes thématiques nationaux de numérisation concertée.
- Le référencement des collections numérisées dans Gallica, par le biais de l'interopérabilité des bibliothèques numériques.
- La participation à la couverture de la région Champagne-Ardenne dans la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) pour le département de l'Aube.

#### **III.1 – Poursuivre le traitement intellectuel des fonds patrimoniaux**

Si l'enquête PAPE permet d'initier dès à présent un programme d'actions autour du traitement intellectuel, il sera nécessaire qu'INTERBIBLY poursuive et affine le travail de collecte de données sur les catalogues à rétroconvertir et sur les fonds qui demandent à être catalogués.

En effet, on peut noter parfois une certaine incohérence dans les réponses faites par les collègues :

- 6 bibliothèques souhaitent participer à un programme régional de conversion rétrospective alors que 8 indiquent qu'elles possèdent des catalogues qui pourraient être rétroconvertis.
- 8 bibliothèques souhaitent s'inscrire dans une campagne régionale de catalogage et 10 bibliothèques signalent qu'elles ont des fonds non catalogués.

Il sera également indispensable qu'INTERBIBLY consacre du temps pour présenter aux collègues et aux élus les avantages de s'associer à un programme régional de rétroconversion puis de catalogage rétrospectif. Les enjeux d'un tel projet ne seront peut-être pas évidents au premier abord pour tous.

INTERBIBLY pourrait aussi faire un recensement précis des fonds déjà informatisés afin de préparer leur versement collectif dans le CCFr.

Enfin, INTERBIBLY devrait peut-être organiser une journée de présentation du RNBFD et des fiches de signalement de fonds, pour inciter les bibliothécaires à fournir les informations nécessaires à l'achèvement de ce travail et pour en montrer toute la pertinence.

#### **III.2 – Un plan de numérisation et un portail régional**

Nous avons vu précédemment qu'un plan régional de numérisation serait le seul moyen de rétablir un équilibre entre toutes les bibliothèques et de donner plus de cohérence et de visibilité au travail déjà effectué.

Nous proposons ici quelques pistes de travail qui émergent des réponses faites par les collègues.

Objectifs : valorisation du patrimoine auprès d'un large public et outil de travail pour les bibliothécaires en charge des fonds et pour les chercheurs utilisateurs potentiels.

#### Contenu

- **Galerie d'images** pour valoriser les documents les plus précieux, les plus rares, les plus curieux, les plus emblématiques des collections de chaque bibliothèque sur l'ensemble du territoire.
- **Bibliothèque numérique** constituée d'ensembles documentaires cohérents autour d'un type de support – presse, iconographie, incunables, manuscrits modernes et contemporains –, autour d'une thématique commune (par exemple en lien avec les demandes de la BnF : première guerre mondiale, médecine, droit coutumier<sup>2</sup>, histoire sociale, etc.), d'un corpus de textes extraits des fonds locaux et régionaux ou des fonds littéraires (Denis Diderot, Jean de Joinville, la Pataphysique, les poètes, etc.).
- **Bibliothèque de travail** comprenant des bibliographies utiles pour l'identification (choix de bibliographiques non disponibles sur Gallica par exemple) ; les inventaires et catalogues des bibliothèques (documents à valeur d'archives) utiles pour la recherche et la compréhension de l'histoire des fonds ; une base d'ex libris trouvés dans les bibliothèques de la région ; une carte des fonds ou ensembles documentaires déjà numérisés en Champagne ; une carte des acquisitions patrimoniales.
- Liens vers les sites ou portails des bibliothèques, archives, sociétés savantes.... conservant des fonds patrimoniaux en Champagne-Ardenne.

Un plan de numérisation et un portail permettraient une coopération encore renforcée avec les services d'archives départementales, notamment sur les corpus de presse et d'iconographie régionale, mais aussi sur les sources archivistiques concernant l'histoire des bibliothèques.

Ce serait aussi un moyen de valoriser les collections des bibliothèques qui n'ont ni le temps, ni les moyens de développer un site en local.

---

<sup>2</sup> La bibliothèque de Vitry-le-François conserve une dizaine de traités (xvi<sup>e</sup> siècle-xviii<sup>e</sup> siècle) de droit coutumier concernant plus particulièrement la coutume de Vitry-en-Pertois, sauvés de l'incendie lors de la seconde guerre mondiale.